

BAISSE DES TARIFS ROAMING

L'ARCEP BENIN a signé ce 18 octobre 2023 à Lomé (TOGO) un protocole d'accord bilatéral avec l'ARCEP TOGO.

L'ARCEP BENIN obtient des facilités de communication aux béninois en roaming au Togo. Désormais, les Béninois en visite au Togo communiqueront à des tarifs plus faibles en conservant leurs cartes SIM du Bénin.

Services	Tarifs actuels (avant le protocole)	Tarifs applicables dès l'entrée en vigueur du protocole (1^{er} janvier 2024)
Réception d' 'appel voix	0 F <i>La réception d'appel est gratuite durant les 30 premiers jours consécutifs de séjour au Togo de l'abonné aux réseaux mobiles béninois</i>	0 F <i>La réception d'appel est gratuite durant les 30 premiers jours consécutifs de séjour au Togo de l'abonné aux réseaux mobiles béninois</i>
Réception de SMS	0 F <i>Gratuite sans limitation du délai pendant le séjour au Togo de l'abonné aux réseaux mobiles béninois</i>	0 F <i>Gratuite sans limitation du délai pendant le séjour au Togo de l'abonné aux réseaux mobiles béninois</i>
Appel en local	79 F	Tarif ≤ 60 FCFA
Appel à destination du Bénin	200 F	Tarif ≤ 90 FCFA la minute
SMS Internationa l	90 F	Tarif ≤ 70 FCFA le SMS
Service Internet	5 F le mégaoctet	Tarif ≤ 2,22 F le mégaoctet avec l'introduction du forfait internet roaming spécifique adapté au besoin des utilisateurs

Avec ce protocole, plus besoin pour un Béninois en déplacement au Togo d'acheter ou de changer de SIM à la frontière. La mobilité dans l'utilisation des services de communications électroniques est désormais une réalité pour les citoyens béninois au Togo.